

Guérini-Andrieux-Ciot au tribunal : méthodes de voyous socialistes, copains et coquins

Marseille: **3** cette semaine!

Trois hauts responsables du Parti Socialiste face à la justice pour détournement de fonds publics ou recel : Sylvie Andrieux, réélue député en 2012, Vice Présidente du Conseil Régional au moment des faits, Jean-Noël Guérini toujours Président PS du conseil Général des Bouches du Rhône, Jean David Ciot 1er secrétaire de la fédération PS des Bouches du Rhône, élu député de la circonscription d'Aix en Provence en 2012.

– La députée des quartiers nord , **Madame Sylvie Andrieux** comparaît devant le tribunal correctionnel pour détournement de fonds public dans des buts électoralistes. Elle est suspectée d'avoir permis l'attribution de subventions considérables par le conseil régional de 2005 à 2008, dont 740.000 € ont été effectivement versés, à des associations fantômes créées dans les quartiers Nord de Marseille sous le chapeau « politique de la ville » dont la députée était en charge à la région.

21 autres personnes se trouvent dans le box des accusés pour la même affaire sous l'inculpation d'escroquerie, détournement, de recel ou de complicité.

Parmi elles Messieurs Boumedienne Bénamar et Benyoum Same, aux casiers judiciaires garnis, personnages clés apparemment dans le système de ponction d'argent du Conseil Régional, présentés par l'accusation comme « influents dans certains quartiers et susceptibles d'apporter à Sylvie Andrieux une clientèle électorale ».

Les témoignages produits au cours de la première semaine dont on peut trouver trace dans les médias sont édifiants:

« De fait, les structures associatives montrées du doigt à l'instruction par le juge Franck Landou, n'ont que peu voire jamais fonctionné: « il n'y a jamais eu de membre, aucun jeune n'a été reçu », a expliqué un prévenu mardi. « A part une sortie pique-nique pour faire des grillades », soulignait un autre jeudi...

Entendu vendredi, Benyoub Same est soupçonné quant à lui d'avoir créé six associations fictives, recruté des dirigeants et monté 85 dossiers de subventions pour récupérer, tant du département que de la région, tous deux parties civiles, plus de 300.000 euros.

Les subventions servaient à me rémunérer pour afficher, pour les meetings, et protéger M. Rolland », a-t-il affirmé. »

-« Rolland » Balalas était secrétaire général du groupe PS au conseil Régional et attaché parlementaire de la députée. « Mme Andrieux utilise sans discernement les fonds publics, sans se soucier de ce qu'il y a derrière, juste pour sauvegarder ses intérêts électoraux et politiques » aurait-il déclaré lors d'un interrogatoire (Valeurs actuelles du 16 juillet 2009). Victime d'un AVC il n'est pas présent au procès.

« Les autres prévenus, entendus mardi pour la « mouvance Benamar » et jeudi pour la « mouvance Same », ont expliqué un fonctionnement similaire: une fois les associations créées, les dossiers de demandes de subventions promptement montés et l'argent public versé, les comptes bancaires sont « décaissés » et les espèces distribuées...”(Maritima Info du 8 mars 2013).

Autre déclaration d'inculpé, monsieur Abderrerak Zeroual, adhérent du PS... et de l'UMP, selon qui " il était très facile à de jeunes associations d'obtenir des ponts d'or. À l'image d'Action Jeunesse Aladin qui gérait un local de 60 m² aux

Cèdres où les jeunes regardaient la télé et organisait des « petites sorties grillades ». « Ça justifiait une demande de 500 000 € de subventions ? » questionne la présidente. La Région en avait tout de même versé plus du cinquième (*La Provence 8 mars 2013*), c'est à dire plus de 100000€!

Le tout sur fond de menaces et de harcèlement à tel point que le procureur évoque « un procès de voyoux ». Des copains et des coquins.

Ce procès met en évidence les relations étroites moyennant finances qui se sont établies entre l'appareil du PS et des « notables » de ces zones perdues de la République, centres de commercialisation de drogues et d'armes, abris privilégiés pour les clandestins, terreau d'implantation de la loi musulmane et point de départ d'expéditions de razzia.

En rappelant que ces 740.000 € proviennent de nos impôts.

Lors des dernières législatives, Sylvie Andrieux, sans l'investiture du PS mais sans candidat du PS contre elle – il ne faut pas les prendre pour des sots – a été réélue avec 50,99% des voix, contre 49,01% au candidat du FN, Stéphane Ravier, soit un écart de 699 voix. On peut penser que les « 73% des votes musulmans » qui s'étaient portés en moyenne sur Hollande ont été largement dépassés.

– Dans la même semaine, **messieurs Jean Noël Guérini** d'une part et **Jean David Ciot** d'autre part sont mis en examen pour détournement de fonds publics pour le premier et recel des mêmes fonds pour le second suite au licenciement présumé de complaisance du second par le premier en 2011 et qui aurait permis au second de toucher des indemnités de licenciement. Jean David Ciot occupait depuis 9 ans un poste dans le cabinet de Jean-Noël Guérini au Conseil Général.

« France 3 avait révélé la semaine dernière que 60 000 euros ont été bloqués sur ses comptes bancaires, somme qui correspond à ses indemnités de licenciement et à ce qui lui a

été versé durant sa période de chômage. » (La Provence 10 mars 2013).

Jean-Noël Guérini est Président du Conseil général des Bouches-du-Rhône; ex-président de la Fédération PS des Bouches-du-Rhône il est par ailleurs mis en examen pour « association de malfaiteurs » « prise illégale d'intérêt » et « trafic d'influence ».

Jean-David Ciot, est devenu premier Secrétaire de la dite Fédération à la mi-2011, puis réélu avec 72% des voix en novembre 2012; il a été élu député de la circonscription d'Aix-en-Provence en 2012.

Il envisage de présenter sa candidature à Aix en Provence lors des prochaines municipales.

Vous avez dit « des copains et des coquins »!

Jean Théron